

**APPEL À CANDIDATURE
RÉSIDENCE DE SENSIBILISATION
ARCHITECTURE / VILLE / PAYSAGE
ENSACF - PIXEL[13] - 2022 / 2023**



Le dispositif

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est l'une des vingt écoles d'architecture françaises dépendant du Ministère de la Culture. Elle est installée depuis septembre 2015 dans l'ancien hôpital-sanatorium Sabourin, entièrement transformé et adapté à ses nouvelles fonctions.

Dans ses missions de diffusion de la culture architecture et d'ouverture sur le territoire, l'École participe activement à l'accueil de résidences, en son sein, dans la Villa Sabourin, en partenariat avec différentes structures culturelles du territoire.

Dans une ouverture pluridisciplinaire, sont accueillis des photographes, des cinéastes, des architectes... sur des dispositifs spécifiques.

Dans ce cadre, l'ENSACF et Pixel[13] renouvellent pour la 6ème édition en 2022 / 2023 un appel à candidature à destination d'architectes ou paysagistes pour une résidence de sensibilisation à «l'architecture, la ville, le paysage» auprès du jeune public.

La résidence repose sur la pleine disponibilité des résidents pendant 5 semaines in-situ.

Cette proposition se situe dans la dynamique de l'ENSACF de développer la sensibilisation à l'architecture auprès du jeune public et dans une politique d'ouverture sur son quartier situé en Zone d'Éducation Prioritaire. Dans ce sens, l'ENSACF propose un enseignement optionnel de Master 1 Sensibilis(actions), dans lequel les étudiants de l'école mènent un projet de sensibilisation à l'architecture avec l'École primaire Charles Perrault. L'ENSACF organise également avec Pixel[13] depuis 5 ans, en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand un centre de loisirs « Architecture » pour les enfants de 8-12 ans au sein de l'ENSACF et depuis quatre ans des ateliers tout au long de l'année sur le temps périscolaire avec les 4 écoles primaires du quartier.

Les résidents auront pour mission de concevoir, fabriquer et mettre en oeuvre un dispositif de sensibilisation auprès du jeune public.

L'appel à candidature s'adresse à des architectes, paysagistes qui ont cette volonté de transmettre leur regard, leur sensibilité, leur créativité, leurs connaissances et savoir-faire à un public spécifique.

Les enseignants de l'ENSACF ne peuvent pas candidater à cette résidence.

Ce dispositif offre aux professionnels un espace de réflexion, de recherche et d'expérimentation propice au développement de démarches culturelles et à la création d'outils, de dispositifs de sensibilisation à l'architecture, la ville, le paysage.

Le déroulement

En amont de la résidence, Pixel[13], pilote de cette proposition, mobilise les acteurs locaux et structures éducatives avec lesquelles le résident sera amené à collaborer.

Un temps de repérage de deux jours les 9 et 10 janvier 2023 est prévu en amont de la résidence pour rencontrer ces différents acteurs, prendre connaissance du contexte et affiner sa proposition.

La résidence se déroulera du lundi 30 janvier au vendredi 3 mars 2023, ce qui correspond à une période mixte entre temps scolaire et vacances scolaires (du samedi 4 février au dimanche 19 février).

Cet appel à candidature a pour objet de sélectionner deux projets, qui se dérouleront simultanément sur la même période avec des partenaires différents.

Cette proposition d'accueillir sur le même temps deux résidences permet de créer des échanges entre les résidents et une synergie.

Cependant chacun mène son projet et il n'est nullement demandé de collaboration entre les deux résidents sélectionnés.

Les résidents, s'ils le souhaitent, peuvent constituer un binôme pour répondre à l'appel, tout en ayant pris connaissance des conditions qui restent inchangées pour un candidat ou un binôme. La proposition des résidents sera valorisée sous la forme d'un temps public à définir conjointement.

Les résidents seront amenés à revenir 3 jours à l'issue de la résidence pour la présentation publique du travail effectué mené le temps de la résidence.



Les publics

Le public visé par cette résidence de sensibilisation est le jeune public, avec deux temps différents : le temps scolaire et le temps extra-scolaire pendant la période de vacances scolaires.

Les résidents travailleront en collaboration avec les équipes pédagogiques : enseignants, animateurs... Ce projet s'appuie donc à la fois sur une démarche pédagogique et d'éducation populaire, les enjeux sont doubles. Les résidents devront avoir par conséquent une expérience dans ces domaines.

Les résidents devront également s'adresser au public étudiant de l'ENSACF, par un temps d'échange, de rencontres, de workshop ou un temps de présentation de leur travail.



1, 2, 3 fête / Alexandre Cheikh & Justine Dhouailly / Résidence 2021 - 2022

Le calendrier

Lancement de l'appel à candidature : lundi 7 novembre 2022

Retour des dossiers : mercredi 7 décembre 2022 à minuit par email

Jury de sélection : semaine du 12 décembre 2022

Repérages : lundi 9 et mardi 10 janvier 2023

Résidence : lundi 30 janvier - vendredi 3 mars 2023

Valorisation : printemps 2023 (3 jours)

Les temps de repérage et de valorisation des projets font partie intégrante de la résidence, et sont donc obligatoires, les résidents sélectionnés s'engagent à être présents sur l'ensemble des dates.

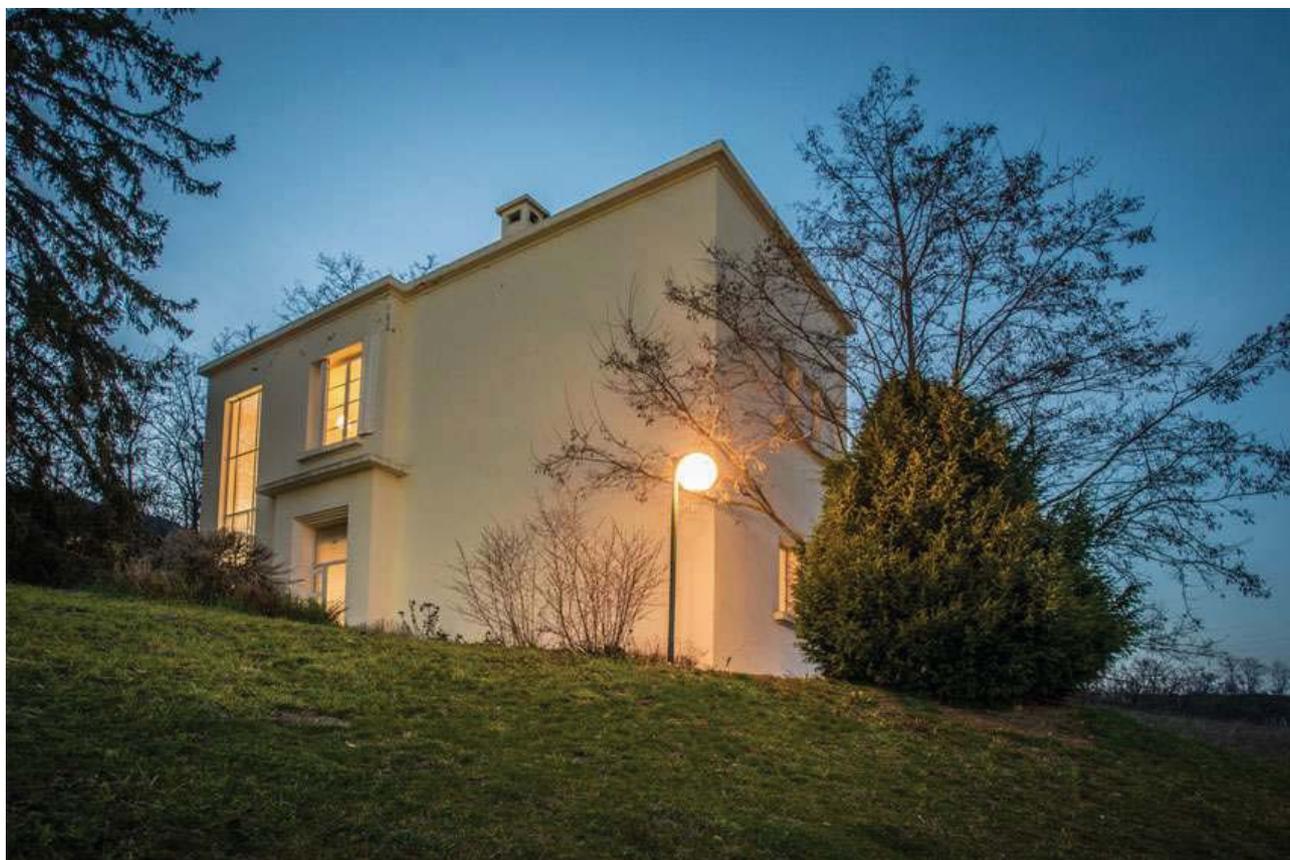
Les moyens mis en œuvre

Une convention spécifiant les engagements respectifs de l'architecte mandataire et l'ENSACF, est signée en début de résidence.

L'ENSACF met à disposition des résidents :

la villa : 150 m², meublés et équipés, confortable et agréable avec une cuisine équipée, un grand salon, 3 chambres doubles et 2 salles de bain, plus le jardin de l'ENSACF, la villa se situant dans l'enceinte du parc ;

l'accès à l'ENSACF et sa médiathèque.



La villa Sabourin, espace de vie pour les résidents.

Pour mener à bien son travail de résidence, l'architecte mandataire bénéficiera de :

une indemnité de résidence de 6250 € TTC (forfait global pour un binôme). Elle est versée sur facture ou note d'honoraires. Elle comprend les frais de déplacement et de restauration pour les différents temps : repérages, résidence et temps de valorisation ; ainsi que l'hébergement sur le temps de repérage. Un acompte de 50% sera versé au début de la résidence, le solde à l'issue du temps de valorisation.

un budget de production, fournitures et matériels de 1500 € maximum ;
une valorisation et un temps public de son projet.

Comme vu précédemment, l'architecte peut proposer un binôme, en ayant connaissance des conditions proposées et des contraintes.

Les attendus et obligations des résidents

Il est attendu de la part des résidents de construire un projet de sensibilisation à « l'architecture, la ville, le paysage » auprès du jeune public qui soit contextualisé, en développant des outils pédagogiques spécifiques et adaptés. Les objectifs sont de créer un lien entre l'ENSACF et son environnement avec à la fois une ouverture pour le jeune public vers une nouvelle discipline , mais aussi une ouverture sur le quartier.

Dans une démarche de projet contextuel, en amont de la résidence, **les résidents s'engagent à venir 2 jours en repérage les 9 et 10 janvier 2023.**

Sur le temps de résidence, les résidents construiront leur projet en concertation avec les équipes pédagogiques et suivant le canevas suivant :

Semaine 1 : temps de préparation projet

Semaine 2 : temps de préparation atelier périscolaire

Semaine 3 : atelier périscolaire avec a minima 2 journées d'intervention

Semaine 4 : temps de préparation atelier scolaire

Semaine 5 : atelier scolaire avec a minima 2 journées d'intervention

Un temps public sera proposé à l'issue de la résidence.

Les résidents s'engagent à présenter leur processus de travail, avec une synthèse des ateliers menés tant dans le processus que le résultat, à fournir l'ensemble des éléments pour une valorisation de ces expérimentations et à être présents au printemps 2023.

Pixel[13] assurera le suivi de cette résidence, les résidents s'engagent à travailler en étroite collaboration avec l'association dans les différentes étapes du projet.

Les partenaires de la résidence

Conçu par Pixel[13] et l'ENSACF, ce projet est construit en partenariat avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont-Ferrand, Direction de l'Enfance, l'Éducation nationale et les établissements scolaires.

Pixel[13]

Pixel[13] assure la coordination et le suivi de cette résidence avec les résidents.

Pixel[13] est un collectif pluridisciplinaire et multiforme de sensibilisation à l'architecture et d'art en espace public. Son travail est nourri par une réflexion continue sur la ville, les espaces publics, le territoire et ses habitants. Pixel[13] développe depuis 1998 un projet de sensibilisation à l'architecture, à la ville et au territoire. Pixel[13] œuvre en interaction constante avec le champ culturel, social, pédagogique et mixe les disciplines.

L'ENSACF

École d'Architecture du Massif central, l'ENSACF est avant tout un lieu de questionnements et d'ouverture sur le monde. L'étudiant doit prendre conscience que, outre l'apprentissage indispensable des savoirs de l'architecture qui passe nécessairement par l'enseignement du projet, c'est par l'analyse attentive de ce qui compose la société que l'architecte peut donner du sens à son travail, sortant ainsi de la seule logique de la forme ou du signe. L'étudiant en architecture doit être, dans cette perspective, un observateur permanent et impatient et l'École son observatoire. En ce sens, l'établissement, en collaboration avec la Ville et le ministère de la Culture, est installé depuis 2015 dans l'ancien Hôpital Sabourin, réhabilitation architecturale d'un bâtiment des années 30.

L'ENSACF accueille près de 600 étudiants. Ses enseignements sont dispensés dans le cadre d'un premier cycle licence généraliste et d'un second cycle permettant à l'étudiant de bâtir son projet personnel et professionnel au travers des propositions de quatre domaines d'études, ETEH (Eco-conception des Territoires et Espaces Habités) METAPHAUR (Mémoire des Techniques de l'Architecture du Patrimoine Habité Urbain et Rural), EVAN (Entre Ville Architecture et Nature) et REX (Réalités et Expérience)

L'ENSACF inscrit son action dans une perspective résolument territoriale. Tout en affirmant sa volonté d'ouverture à toutes les pratiques architecturales et urbaines à l'échelle d'un monde en mutation, sa volonté demeure de répondre aux attentes des décideurs et des publics du Massif Central en insistant en particulier sur des problématiques qui sont autant d'enjeux de développement : le patrimoine, les lieux de culture et l'aménagement des villes. Ces problématiques s'inscrivent plus globalement dans une démarche participative de projet et dans un souci constant de mettre en place les conditions de la soutenabilité et de la durabilité de la proposition architecturale et urbaine. Elle conduit à des collaborations actives avec les acteurs du territoire, villes, conseil généraux et régionaux, parcs nationaux... L'ENSACF participe également à la vie de Clermont-Ferrand, ville à vocation métropolitaine, en particulier sa vie culturelle au travers du festival du court métrage.

Au delà de la formation initiale, l'École s'emploie à mettre en place les cadres de la recherche en architecture : Ressources est une UMR (Unité Mixte de Recherche) sous tutelles de l'ENSACF et l'UCA, dont le projet scientifique est intitulé « les marges de l'architecture et l'architecture des marges ». Le premier axe – les marges de l'architecture, entend interroger les ruralités ainsi que les petites et moyennes villes. Il s'agit d'appréhender des milieux habités et des territoires situés en marge de la métropolisation dominante ; le second axe – l'architecture des marges, ouvre à l'exploration de pratiques professionnelles alternatives et questionne le territoire disciplinaire de l'architecture.

Membre fondateur des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, l'ENSACF développe plusieurs modules pédagogiques en licence aussi bien qu'en master s'inscrivant dans une dynamique constructive de découverte et d'expérimentation des matériaux et des systèmes structuraux à l'échelle 1. La dimension constructive demeure fondamentale dans la culture de l'architecte et le cadre interdisciplinaire des Grands Ateliers, lieu de rencontre, d'échange et de partage des expériences liées à l'édifice est à cet égard le lieu privilégié des formations de l'ENSACF.



L'ENSACF, ouverte sur le monde et le paysage clermontois.

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE DE SENSIBILISATION

ARCHITECTURE / VILLE / PAYSAGE

ENSACF 2022 / 2023

L'appel à candidature est ouvert aux diplômés en architecture ou paysagistes, avec la possibilité de candidater en binôme.

L'ENSACF sélectionnera deux architectes ou paysagistes (ou binôme) pour deux résidences qui se dérouleront simultanément.

Présentation du jury

Le jury sera multi-partenarial avec des représentants de :

- l'ENSACF
- la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- la Ville de Clermont-Ferrand, direction de l'enfance
- l'Éducation Nationale
- Pixel[13]

Les modalités de sélection

Un jury de professionnels sélectionnera les deux résidents. Les résultats seront annoncés par mail aux candidats.

Le jury sera sensible à :

- la qualité des références proposées (projets, réalisations et/ou projets d'études) et des expériences menées ;
- l'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la diffusion culturelle ;
- la capacité de mettre en œuvre des projets de sensibilisation, de réaliser des actions adaptées à des publics spécifiques ;
- la capacité à travailler en équipe de façon transversale ;
- la qualité graphique de la proposition.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature complétée, datée et signée ;
- une lettre de motivation précisant l'intérêt pour le travail en résidence (A4 recto) ;
- un CV du mandataire (ou binôme) ;
- un dossier de références avec : des projets de sensibilisation précisant le rôle des candidats dans les projets présentés ; et des œuvres personnelles
- une note d'intention avec des pistes de processus ou d'actions ;
- une copie du diplôme d'architecte ou paysagiste.

L'ensemble du dossier est à adresser impérativement au plus tard le **mercredi 7 décembre 2022 avant minuit** en version électronique aux adresses suivantes :

residences@pixel13.org et à eacf@clermont-fd.archi.fr

Le dossier est à envoyer en un seul fichier pdf (taille maximum acceptée 5 Mo) en nommant ces dossiers sur le modèle : Nom Prénom.pdf

Les dossiers incomplets, ne respectant pas les consignes ou reçus hors délais ne seront pas pris en compte.

Contact

Pixel [13] - Sabine Thuilier 04 73 78 23 20

residences@pixel13.org



APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE DE SENSIBILISATION

ARCHITECTURE / VILLE / PAYSAGE

ENSACF - PIXEL[13] - 2022 / 2023

Présentation du mandataire
Diplômé.e en architecture ou paysage

Nom / Prénom :

.....

Adresse complète :

.....

.....

.....

Tél :

Email :

Date et lieu d'obtention du
diplôme :

En cas de proposition d'un binôme
Accompagné de Nom / Prénom :

.....

Adresse complète :

.....

.....

.....

Tél :

Email :

Je soussigné-e
(nom, prénom du mandataire) m'engage à donner une suite favorable à ma candidature
en cas de sélection par le jury.

Fait à, le

Signature